



DÉLÉGATION DE L'OUTAOUAIS



APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à la Fédération québécoise d'athlétisme ainsi qu'au partenaire régional (URLS) pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par la FQA, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter le 819-360-0946.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. LIEU ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

Thetford Mines, Québec, du 28 au 31 juillet 2018

1.2. DATES IMPORTANTES

Dates importantes		
DATES	DESCRIPTION	ENDROIT
1 ^{er} janvier 2017– 20 juin 2018	Période de réalisation des standards "Espoirs Régionaux" (voir tableau à l'annexe A)	
18 mai 2018	Première finale régionale. Afin d'être admissible à la sélection, vous devez participer à au moins une des finales régionales	Complexe sportif Mont-Bleu, Gatineau
9 juin 2018	Deuxième finale régionale. Afin d'être admissible à la sélection, vous devez participer à au moins une des finales régionales	Complexe sportif Mont-Bleu, Gatineau
1 ^{er} mai 2017 – 20 juin 2018	Période de qualification en vue de la réunion du comité de sélection (voir section 3).	
Fin du mois de juin	Réunion du comité de sélection	
9 juillet 2018	Athlètes sélectionnés: Date limite d'inscription	
Juillet (à déterminer)	Soirée pré-départ	À venir
27 juillet 2018	Arrivée des délégations à la Finale Provinciale des Jeux du Québec	Thetford Mines, Québec
28 au 31 juillet 2018	Dates de compétition	Thetford Mines, Québec
31 juillet 2018	Retour des délégations	



1.3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale Provinciale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être membre de la FQA
- Être né en 2001, 2002, 2003 ou 2004;
- Avoir participé à au moins une finale régionale de votre région;
- Durant la période du 1^{er} mai 2017 au 20 juin 2018, avoir atteint le standard « Espoir Régional » dans au moins une épreuve où il sera inscrit en vue de la Finale des Jeux du Québec. Voir le tableau à l'annexe A.

1.3.1. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ RÉGIONALE

- S'entraîner avec un entraîneur membre de la FQA ou s'engager à le faire. Pour les remplaçants, s'entraîner avec un entraîneur membre de la FQA n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
- Participer aux entraînements de groupe de la délégation (dates à venir). Les remplaçants doivent participer à ces séances d'entraînement.
- Remettre le formulaire de mise en candidature (annexe C) dûment rempli au plus tard le 18 mai 2018 (ce formulaire sera disponible lors des championnats régionaux scolaires d'athlétisme).

1.4. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1^{er} mai 2018.

« Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé en fonction de l'adresse de son domicile, tel que mentionnée sur son bulletin scolaire de l'année en cours. L'athlète est présumé domicilié chez le parent ou tuteur avec lequel il passe la majorité de son temps. Si le bulletin scolaire comporte deux lieux de résidence, celui de la région de l'école fréquentée sera retenu. »*

*Note : Une personne a en vertu du code civil du Québec un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.

1.5. SURCLASSEMENT

Autorisé, mais limité à une seule catégorie d'âge. Par conséquent, les athlètes nés après le 31 décembre 2004 ne sont pas admissibles en vue de la Finale des Jeux du Québec à l'été 2018.



1.6. ÉPREUVES

Chaque athlète sélectionné peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.

Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 110mH (hommes haies 36"), 100mH (femmes haies 30"), 400mH (hommes haies 33" / femmes haies 30"), 2000m steeple (hommes barrières 33" / femmes barrières 30"), 3000m marche, relais 4x100m, relais 4x400m, hauteur, perche, longueur, triple saut, poids (hommes 5kg, femmes 3kg), disque (hommes 1.5kg, femmes 1kg), marteau (hommes 5kg, femmes 3kg), javelot (hommes 700g, femmes 500g), heptathlon (femmes), décathlon (hommes).

1.7 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ET LIMITATIONS

30 athlètes maximum, 4 entraîneurs, 1 gérant d'équipe. Les athlètes peuvent participer à trois épreuves individuelles ainsi que 2 relais (maximum).

1.7.1 Entraîneurs

Les personnes intéressées à participer aux Jeux du Québec en tant qu'entraîneur ou accompagnateur devra remplir un formulaire de mise en candidature (Annexe D). Les responsables de la délégation en athlétisme pourront choisir son personnel mais devront le faire approuver par le comité de sélection.

1.8 COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection est composé de représentants venant des 3 clubs d'athlétisme en Outaouais, membres de la FQA.

- CAPN : Samuel Sabourin
- CAG : Donald Côté
- CIRBUS de Gatineau : Rova Rabemananjara

1.8.1 ANNONCE DE L'ÉQUIPE

Le comité annoncera la liste des athlètes sélectionnés dans les semaines suivant le 24 juin 2018 par courriel et via les entraîneurs des 3 clubs.

Tous les athlètes sélectionnés recevront un courriel demandant la confirmation de leur participation. Ce courriel comprendra les détails sur les Jeux tels que les coûts associés et dates des entraînements de groupe.

Les athlètes sélectionnés devront confirmer leur décision de participer ou non aux Jeux du Québec au plus tard 2 jours après la date d'envoi du courriel.

1.9 FRAIS D'INSCRIPTION

Les athlètes sélectionnés devront défrayer les frais associés à la participation aux Jeux du



Québec. Les détails sur les frais seront indiqués dans les courriels d'invitation aux athlètes sélectionnés.

Les frais seront composés entre autres, sans s'y limiter aux :

- Frais de participation demandés par Loisir Sport Outaouais, responsable de la délégation ;
- Frais pour l'achat de la camisole de l'équipe ;
- Autres frais, s'il y a lieu ;

2 OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE

Formuler une équipe qui apportera le meilleur pointage possible aux Jeux du Québec.

3 PROCESSUS DE SÉLECTION

Lors de la finale régionale du 18 mai 2018, les 6 premiers de chaque épreuve chez les juvéniles, ainsi que les 3 premiers chez les cadets, sont invités à remplir le formulaire de mise en candidature (en annexe), ainsi que tout athlète qui désire tenter d'atteindre les standards avant la date limite. Une liste de présélection sera établie à partir des formulaires reçus.

En plus des résultats de la Finale régionale, seules les performances effectuées entre le 1^{er} mai 2017 et le 20 juin 2018 à minuit, heure du Québec (basée sur les statistiques de la FQA et les performances vérifiables lors de compétitions officielles) seront prises en considération pour la sélection finale.

Entre 20 et 30 athlètes seront choisis et 10 athlètes seront choisis comme remplaçants au cas où les athlètes présélectionnés ne répondent pas aux critères mentionnés ci-dessus.

En plus d'avoir réussi un standard selon le tableau à l'annexe A, une sélection prioritaire sera accordée aux athlètes qui réalisent les standards de l'Outaouais (voir le tableau à l'annexe B). De plus, le processus de sélection suivra la sélection hiérarchique suivante :

1. Les athlètes pouvant performer dans au moins 3 épreuves;
2. Les athlètes pouvant performer dans au moins 2 épreuves;
3. Les athlètes ayant la capacité de participer dans les équipes de relais

Un athlète qui termine premier dans une épreuve lors des journées de sélection n'est pas automatiquement qualifié. Les athlètes n'ayant pas le nombre maximal d'épreuves pourraient se faire attribuer des épreuves qui n'ont pas été comblées.



3.1 PRIORITÉ DE LA SÉLECTION

L'athlète ayant réalisé (selon le tableau à l'annexe B) :

1. 3 standards A
2. 2 standards A + 1 standard B
3. 2 standards A + 1 standard C
4. 1 standard A + 2 standard B
5. 2 standards A
6. 1 standard A + 1 standard B + 1 standard C
7. 1 standard A + 1 standard B
8. 1 standard A + 2 standards C
9. 1 standard A + 1 standard C
10. 1 standard A
11. 3 standards B
12. 2 standards B + 1 standard C
13. 2 standards B
14. 1 standard B + 2 standards C
15. 1 standard B + 1 standard C
16. 3 standards C
17. 2 standards C
18. 1 standard C

3.2 EXCEPTIONS

Un athlète voulant se qualifier sur des épreuves non disponibles lors des championnats régionaux scolaires mais présentes aux Jeux du Québec ou à des épreuves sur lesquelles il n'a pas pu s'inscrire devra participer à une compétition reconnue par FQA jusqu'au 20 juin 2018 à minuit, heure du Québec, dans l'épreuve souhaitée. Les résultats réalisés depuis le 1^{er} mai 2017 seront également acceptés. Toutefois, l'athlète doit remplir le formulaire de mise en candidature (Annexe C) en écrivant son intention de faire ces épreuves et le soumettre au plus tard le 18 mai 2018 aux championnats régionaux scolaires. L'épreuve doit être faite sur les mêmes distances, avec les mêmes engins, et les mêmes hauteurs de haies que lors des Jeux du Québec et les résultats soumis doivent être au moins équivalents au standard C (voir tableau à l'annexe B).

Si un athlète se blesse après avoir été sélectionné ou est dans l'incapacité de participer aux Jeux du Québec, il doit en avvertir dans les plus brefs délais le comité de sélection pour que celui-ci sélectionne l'athlète suivant sur la liste.

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

ANNEXE A

NORMES DE NIVEAU « ESPOIR RÉGIONAL » ET ÉQUIVALENCES

Juvénile (U18) féminin		Juvénile (U18) masculin	
100m <i>60m</i>	13.8 / 14.05 8.98	100m <i>60m</i>	12.1/12.39 7.93
200m	28.8/29.11	200m	24.8/25.07
400m <i>300m</i>	1:07.9/1:08.12 47.8/48.02	400m <i>300m</i>	56.3/56.50 40.2/40.39
800m <i>600m</i> <i>1000m</i>	2:39.55 1:55.28 3:28.61	800m <i>600m</i> <i>1000m</i>	2:13.13 1:35.09 2:53.64
1500m <i>1200m</i>	5:30.91 4:14.67	1500m <i>1200m</i>	4:39.50 3:35.24
3000m <i>2000m</i>	12:12.14 7:43.39	3000m <i>2000m</i>	10:15.65 6:30.85
100m haies <i>80m haies</i> <i>60m haies</i>	18.7/18.97 16.1/16.37 11.61	110m haies <i>80m haies</i> <i>60m haies</i>	18.0/18.25 16.9/17.15 10.32
400m haies <i>200m haies</i>	1:16.3/1:16.51 32.1/32.40	400m haies <i>200m haies</i>	1:05.4/1:05.56 28.4/28.71
2000m steeple <i>1500m steeple</i>	8:21.83 5:41.10	2000m steeple <i>1500m steeple</i>	7:01.81 4:44.19
3000m marche <i>1500m marche</i>	19:54.66 8:50.63	3000m marche <i>1500m marche</i>	18:56.74 8:26.94
Hauteur	1.36m	Hauteur	1.65m
Perche	2.10m	Perche	2.65m
Longueur	4.21m	Longueur	5.16m
Triple saut	8.94m	Triple saut	10.75m
Poids 3kg	8.64m	Poids 5kg <i>Poids 4kg</i>	10.13m 11.33m
Disque 1kg	20.79m	Disque 1.5kg <i>Disque 1kg</i>	26.19m 32.08m
Marteau 3kg	23.88m	Marteau 5kg <i>Marteau 4kg</i>	28.44m 31.80m
Javelot 500g	24.00m	Javelot 700g <i>Javelot 600g</i>	34.80m 37.59m
Heptathlon <i>Pentathlon</i>	2703 1978	Décathlon <i>Pentathlon</i>	3620 1922

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

ANNEXE B

STANDARDS DE L'OUTAOUAIS

Juvénile (U18) féminin				Juvénile (U18) masculin			
	A	B	C		A	B	C
100m	13.01	13.55	14.05	100m	11.53	11.80	12.39
200m	27.74	28.45	29.11	200m	23.79	24.47	25.07
400m	1;1.76	1;6.81	1;08.12	400m	53.32	55.10	56.50
800m	2;26.39	2;30.99	2;39.55	800m	2;5.03	2;9.30	2;13.13
1500m	5;7.79	5;17.43	5;30.91	1500m	4;22.64	4;30.84	4;39.50
3000m	11;31.22	11;55.44	12;12.14	3000m	9;50.92	10;2.93	10;15.65
100m haies	17.32	18.39	18.97	110m haies	16.29	17.92	18.25
400m haies	1;13.87	1;16.23	1;16.51	400m haies	1;0.69	1;3.77	1;05.56
2000m steeple	7;46.12	8;12.01	8;21.83	2000m steeple	6;31.51	6;48.73	7;01.81
3000m marche	16;38.05	19;40.62	19;54.66	3000m marche	17;33.85	18;23.85	18;56.74
Hauteur	1.45	1.40	1.36	Hauteur	1.80	1.65	1.65
Perche	2.75	2.35	2.10	Perche	3.40	2.70	2.65
Longueur	4.79	4.32	4.21	Longueur	5.65	5.37	5.16
Triple saut	9.85	9.12	8.94	Triple saut	12.22	11.17	10.75
Poids 3kg	10.19	9.17	8.64	Poids 5kg	11.95	11.11	10.13
Disque 1kg	28.51	22.05	20.79	Disque 1.5kg	32.94	27.66	26.19
Marteau 3kg	27.64	25.67	23.88	Marteau 5kg	40.97	33.33	28.44
Javelot 500g	29.57	25.97	24.00	Javelot 700g	37.52	36.30	34.80
Heptathlon	3652	2943	2703	Décathlon	4532	4088	3620

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

ANNEXE C

Athlète - Mise en candidature Jeux du Québec 2018 - Athlétisme

Ce formulaire doit être rempli de manière lisible en lettre moulée

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : _____ Catégorie _____

Téléphone de correspondance : _____

Courriel de correspondance : _____

Adresse postale : _____

Club civil d'athlétisme d'appartenance (s'il y a lieu) : _____

Épreuves souhaitées lors des Jeux du Québec si sélectionné :

Épreuve 1 : _____

Épreuve 2 : _____

Épreuve 3 : _____

Résultats lors des Championnats régionaux scolaires / Finale régionale 2018:

Épreuves (ex : 100m)	Rang

Date : _____

Vous devez remettre ce formulaire au plus tard le 18 mai 2018 au championnat régional scolaire à Gatineau.

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

ANNEXE D

Entraîneur- Mise en candidature Jeux du Québec 2018 – Athlétisme

Nom : _____ Prénom : _____ Numéro PNCE _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : _____ Niveau PNCE _____

Téléphone de correspondance : _____

Courriel de correspondance : _____

Adresse postale : _____

Club civil d'athlétisme d'appartenance (s'il y a lieu) : _____

Disciplines que vous encadrez présentement :

Équipes provinciales ou nationales que vous avez encadrées :

Nom de la compétition	Date